

reçoit les dépôts faits dans les villes d'Ontario et prête cet argent dans les localités entreprenantes, ayant pour résultat que 38 centres d'affaires, dont les dépôts et les prêts ne sont aucunement en équilibre, sont en état de balancer le surplus ou le déficit de capital, économisant chaque piastre, et les personnes qui ont fait des dépôts peuvent obtenir un intérêt plus élevé, et les emprunteurs peuvent se procurer de l'argent à un taux moins élevé que les emprunteurs d'aucune autre colonie de la Grande-Bretagne, à un taux moins élevé qu'aux États-Unis, exception faite des grandes villes de l'Est. Cette distribution du capital se fait d'une manière si parfaite qu'entre la haute classe des emprunteurs de Montréal ou Toronto et le marchand ordinaire du Nord-Ouest, la différence dans le taux de l'intérêt payé n'est pas plus élevée que 2 pour 100.

Le *Daily Commercial Bulletin*, de New-York, faisant allusion au système des banques canadiennes, s'exprime ainsi : " Il n'existe aucun système que nous connaissions qui soient établi sur une base d'opération aussi solide au point de vue économique du régime des banques, et de mieux basé pour l'accommodation du public ; les surplus des balances du peuple sont utilisés de manière à sauvegarder ses intérêts avec sûreté, et il n'y a pas de système de banque qui soit mieux calculé pour faire face journallement aux demandes si variées du commerce et aussi commode pour les opérations de la circulation." Breckenridge, dans *The Canadian Banking System*, donne un résumé des avantages du système des banques du Canada et dit : 1° le remboursement et la distribution des capitaux qui sont prêtés dans les différentes parties du pays, sont faits de la manière la plus économique possible et avec le meilleur système pratique ; 2° les emprunteurs des petites villes et ceux qui sont éloignés des grands centres, n'éprouvent aucune difficulté à se procurer de l'argent ; 3° la certitude de profits réguliers sur les capitaux placés est bien connue à l'étranger ; 4° la circulation s'opère avec les plus grands avantages possibles ; 5° la centralisation de la gérance des banques assure une administration plus impartiale, relativement aux pouvoirs de prêter l'argent.

1095. Le tableau suivant indique la moyenne annuelle du capital payé, l'actif, le passif, et d'autres particularités des diverses banques en opération pendant chaque année depuis la confédération, d'après les rapports faits au gouvernement, tel que pourvu par l'Acte des banques. Ces moyennes sont calculées d'après les douze rapports mensuels de toutes les banques, envoyés au gouvernement pendant l'année. On a cru que ce tableau serait préférable au plan adopté auparavant de prendre les relevés pour le mois de juin de chaque année :—